



unesco

Centre international
pour l'enseignement et
la formation techniques
et professionnels

UNESCO-UNEVOC

Stratégie à moyen terme pour 2021–2023

Renforcer les capacités et la
coopération en EFTP
dans les États membres

UNESCO-UNEVOC

Stratégie à moyen terme pour 2021–2023

Cette Stratégie à moyen terme pour 2021-2023 (MTS-III) vise à maîtriser les enjeux émergents dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) au cours des trois années à venir.

L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'agenda mondial Éducation 2030

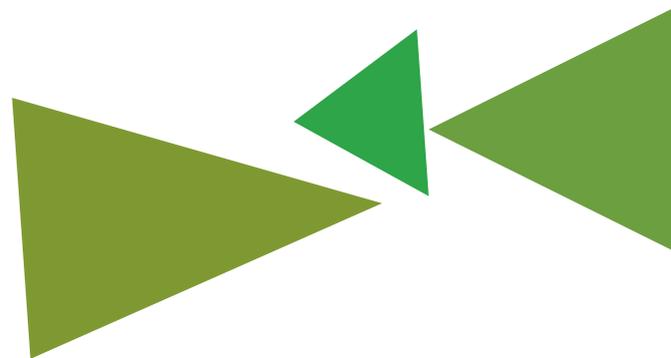
En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au coeur de l'Objectif 4 qui vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Contenu

1	Contexte	7
1.1	Contexte mondial	8
1.2	Objectifs de développement durable (ODD)	8
1.3	Priorités de l'UNESCO	8
1.4	MTS-II : les enseignements	9
2	Vision pour la troisième MTS-III	11
2.1	Mission de l'UNESCO-UNEVOC	12
2.2	Théorie du changement	13
2.3	Caractéristiques clés	14
2.4	Impact global visé	15
2.5	Ressources budgétaires	16
3	Axes programmatiques	17
3.1	Soutien au personnel de l'EFTP pour un monde numérisé	18
3.2	EFTP pour l'action climatique	19
3.3	Un EFTP inclusif pour les migrants et les jeunes défavorisés	20
3.4	Participation du secteur privé	21
3.5	Réseau UNEVOC	22
3.6	Gestion des connaissances	23
4	Projet spécial de riposte au COVID-19	25
4.1	Renforcer la réactivité, l'agilité et la résilience des institutions d'EFTP pour l'ère post-COVID-19	27
5	Suivi et évaluation	29
5.1	Suivi des progrès et établissements de rapports	30
5.2	Results chain	30

1 Contexte



1.1 Contexte mondial

Les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) sont censées répondre à de multiples besoins d'ordre économique et social en aidant les jeunes et les adultes à développer les compétences indispensables pour accéder à l'emploi, à un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Elle sont aussi des acteurs clés pour assurer la transition vers des sociétés durables et des économies plus vertes. Dans la plupart des États membres, les institutions d'EFTP ont fait l'objet d'importantes transformations visant à satisfaire à l'évolution de la demande sur les marchés du travail et à la nécessité d'un développement durable. Toutefois, dans le contexte de la crise du COVID-19 avec ses multiples dimensions, le développement des compétences et les marchés du travail sont en pleine redéfinition et les institutions d'EFTP sont appelées à concevoir des stratégies novatrices pour relever les défis actuels et se préparer à l'évolution future du travail.

1.2 Objectifs de développement durable (ODD)

Les Objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Le Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (désigné ci-dessous par son appellation abrégée UNESCO-UNEVOC) est conscient que le succès global du Programme 2030 repose sur des jeunes et des adultes dotés des connaissances, des compétences et des aptitudes nécessaires pour contribuer à sa réalisation. L'ODD 4, qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », est au centre du travail de l'UNESCO-UNEVOC,

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



- Cible 4.3 : faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable



- Cible 4.4 : augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat



- Cible 4.5 : éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

En aidant les États membres à faire en sorte qu'un EFTP de qualité soit accessible à toutes et tous, l'UNESCO-UNEVOC contribue à la réalisation d'autres objectifs que ceux du seul ODD 4, notamment ceux qui portent sur la réduction de la pauvreté (ODD 1), l'égalité des sexes (ODD 5), le travail décent et la croissance économique (ODD 8), l'industrie, l'innovation et l'infrastructure (ODD 9), l'action climatique (ODD 13) et les partenariats mondiaux (ODD 17).

1.3 Priorités de l'UNESCO

L'agenda de l'éducation de l'UNESCO est conçu pour promouvoir deux importantes priorités phares :

- **Priorité Afrique** – La Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la Priorité Afrique¹ (2014-2021) soutient la vision de l'Union africaine, qui est de bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, dirigée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale.
- **Priorité Égalité des genres** – Les actions relevant de la priorité Égalité des genres² de l'UNESCO mettent l'accent sur l'élaboration de politiques et initiatives visant à promouvoir un environnement favorable pour tous les hommes et toutes les femmes. Cette perspective tenant compte du genre est appliquée sur l'ensemble du travail de l'UNESCO-UNEVOC, notamment par des efforts visant à assurer des taux égaux de participation féminine et masculine aux activités des programmes.

1 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000224489_fre

2 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370905_fre

La Stratégie de l'UNESCO pour l'EFTP (2016-2021)³ a trois domaines prioritaires :



Favoriser l'emploi
des jeunes et
l'entrepreneuriat

Promouvoir l'équité et
l'égalité des genres

Faciliter la transition vers
des économies vertes et
des sociétés durables

La stratégie définit des domaines et des actions politiques clés visant à aider les États membres à renforcer la pertinence de leurs systèmes d'EFTP. Il s'agit surtout d'équiper tous les jeunes et tous les adultes des compétences requises non seulement pour trouver un emploi décent et développer une mentalité entrepreneuriale et novatrice, mais aussi pour devenir des citoyens dans une société équitable, inclusive et durable. Ces priorités transversales constituent la base du travail de l'UNESCO-UNEVOG et se reflètent dans tous les axes programmatiques présentés dans cette stratégie.

1.4 MTS-II : les enseignements

Une analyse de la deuxième Stratégie à moyen terme a confirmé sa pertinence, son effectivité et sa conformité avec les stratégies nationales et les priorités des institutions d'EFTP. Sa mise en œuvre a entraîné un renforcement de la collaboration au sein de la communauté de l'EFTP, et le Programme de l'UNEVOG pour le leadership en EFTP a permis de développer les capacités des responsables de l'EFTP tout en contribuant d'une manière générale au renforcement du Réseau UNEVOG. Comme l'a montré le processus d'évaluation, le Réseau UNEVOG demeure le principal atout de l'UNESCO-UNEVOG.

Au cours de la période couverte par la MTS-II, l'expansion des opportunités d'échange de connaissances, de collaboration et d'apprentissage mutuel parmi les Centres UNEVOG a permis de mieux comprendre comment les différents contextes influent sur les résultats au niveau des institutions. Toutefois, il s'est clairement avéré nécessaire de poursuivre le soutien afin d'aider les institutions d'EFTP à mettre en pratique les connaissances acquises grâce à des programmes de renforcement des capacités. Des appels ont également été formulés en faveur de l'adoption d'une approche mixte de la formation combinant enseignement en présentiel et en ligne pour augmenter la flexibilité.

En ce qui concerne les priorités thématiques qui ont progressé dans la MTS-II, l'UNESCO-UNEVOG a montré qu'il avait la capacité de définir l'agenda de l'EFTP au niveau mondial et de devenir l'une des principales voix en matière d'écologisation de l'EFTP. Cependant, la portée et l'impact de ses engagements sur la promotion de l'emploi des jeunes et de l'EFTP inclusif ont été limités. Même si les ressources de connaissances produites au moyen de ces engagements thématiques ont été considérées à la fois utiles et pertinentes, il faudrait améliorer la diffusion de différents produits de connaissances adaptés à un public diversifié.

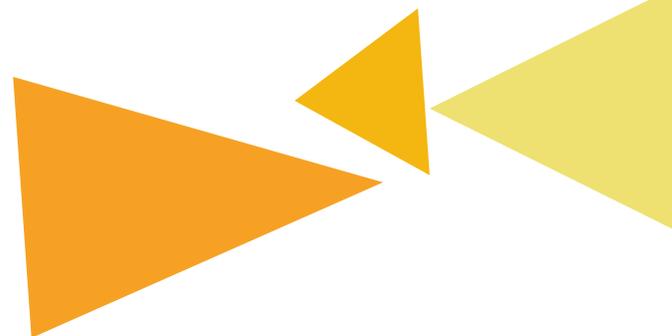
Si un ensemble de ressources d'orientation a été élaboré au titre de chaque thème de la MTS-II, il est apparu qu'il faudrait davantage de matériaux pratiques à utiliser pendant la mise en œuvre au niveau des institutions.

La MTS-II était caractérisée par ses objectifs ambitieux, confrontant l'UNESCO-UNEVOG à plusieurs défis qui ont été soigneusement pris en considération pendant l'élaboration de la troisième Stratégie (MTS-III). La gamme d'activités si ample et diversifiée stipulée dans la MTS-II, mais avec des effectifs restreints pour réaliser le travail, a fait ressortir les difficultés rencontrées pour assurer la durabilité et la qualité des résultats. Désormais, l'UNESCO-UNEVOG va privilégier une condensation thématique de même que la mise en œuvre de processus efficaces, qui feront de lui une organisation plus agile et plus dynamique.

³ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245239_fre

2 Vision pour la troisième MTS-III

“ Promouvoir un EFTP axé sur l’avenir et répondant aux exigences du développement durable et du marché du travail ”



EFTP de qualité pour tous

2.1 Mission de l'UNESCO-UNEVOC

Depuis sa création initiale en 1992 sous la forme du Projet international sur l'enseignement technique et professionnel et son institution en 1999 en tant que Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, sa mission de référence consiste à soutenir activement les États membres dans le renforcement et le perfectionnement de l'EFTP. Les institutions d'EFTP bien développées offrent des démarches de transmission de compétences recherchées, formulent des stratégies efficaces de progrès et élaborent des mesures judicieuses de mise en œuvre. L'UNESCO-UNEVOC soutient ce processus par une assistance technique et des interventions thématiques, des programmes qui renforcent les capacités des responsables et du personnel de l'EFTP, et la promotion de l'échange de connaissances et de l'apprentissage mutuel, en particulier au sein du Réseau UNEVOC.

Le Réseau UNEVOC est le réseau mondial de l'UNESCO pour les institutions spécialisées dans l'EFTP et est coordonné par l'UNESCO-UNEVOC.

Il regroupe plus de 250 membres, appelés « Centres UNEVOC ».



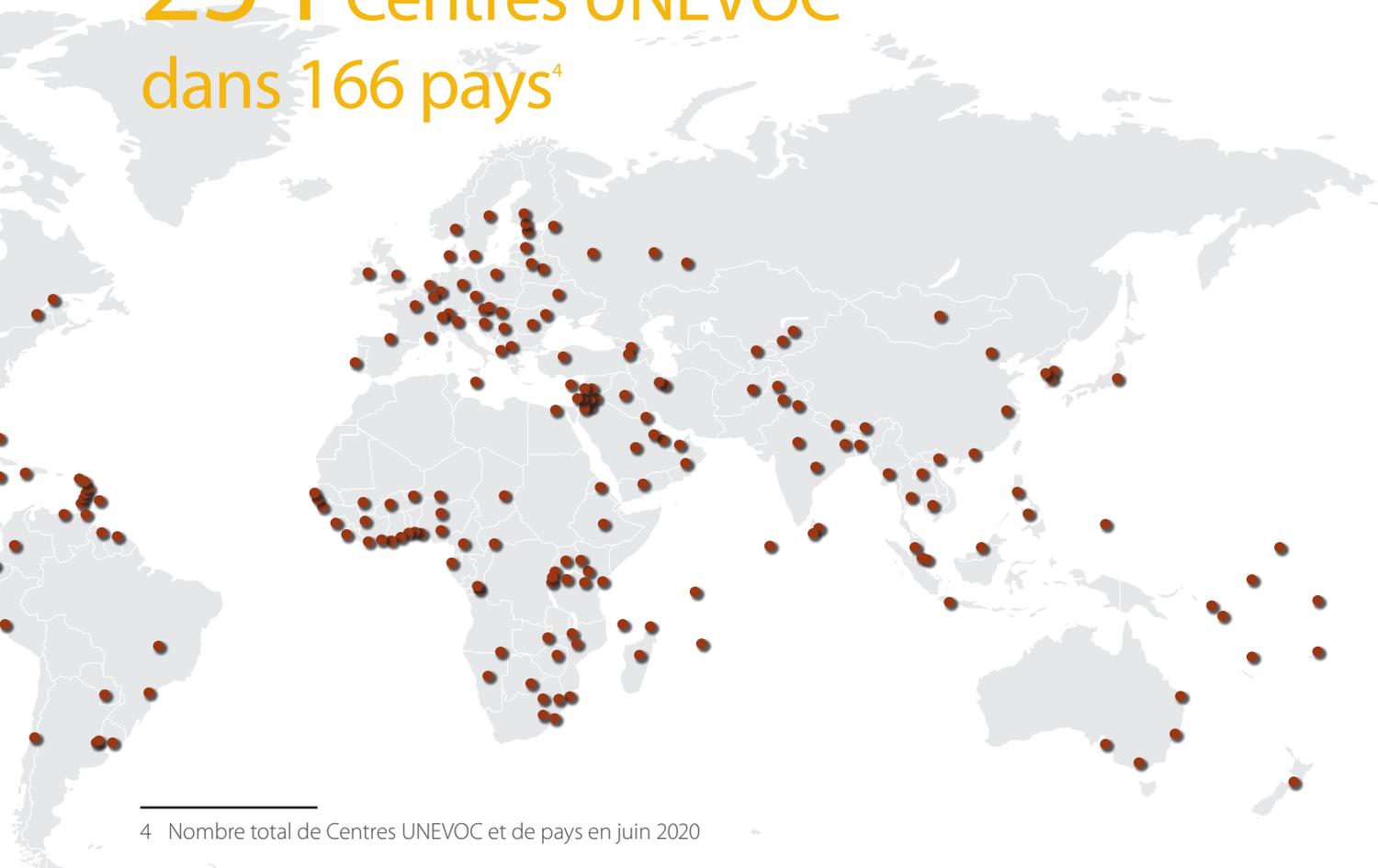
2.2 Théorie du changement

L'UNESCO-UNEVOC reconnaît la nécessité pour les États membres de développer des institutions d'EFTP qui soient en concordance avec les principes de l'apprentissage tout au long de la vie et adaptées à des marchés du travail dynamiques. Par sa Stratégie à moyen terme pour 2021-2023 (MTS-III), l'UNESCO-UNEVOC établit les axes programmatiques, les objectifs et les activités qui mettront les institutions d'EFTP à même de répondre à ces exigences et de dispenser une formation de qualité à des compétences pour un avenir durable du monde du travail.

La crise du COVID-19 a mis en évidence l'importance d'un apprentissage flexible et à distance, et révélé les limites auxquelles de nombreuses institutions d'EFTP se trouvent confrontées à cet égard. Il est devenu manifeste que la transition vers l'apprentissage en ligne et les programmes qui appréhendent le meilleur des deux mondes, le présentiel et le virtuel, ne saurait attendre. La pandémie a impulsé un élan en faveur de l'accroissement du partage des connaissances et de l'apprentissage mutuel au sein du Réseau UNEVOC, et l'UNESCO-UNEVOC va saisir cette occasion pour développer pleinement sa compétence de direction en adoptant une nouvelle approche mixte du renforcement des capacités.

La connexion entre l'EFTP et le monde du travail se verra redéfinie à l'ère post-COVID-19. Plus que jamais auparavant, il sera absolument nécessaire de construire des liens plus puissants et de promouvoir la collaboration avec le monde des entreprises pour faire en sorte que l'EFTP conserve sa pertinence et reste orienté sur la demande. La troisième Stratégie va faire avancer la discussion pour mettre l'accent sur les avenir prédits et la préparation aux tendances émergentes. Ceci mettra les institutions d'EFTP à même de se positionner dans ces réalités et d'adapter promptement leurs stratégies en conséquence. Tout au long de ce processus d'innovation et de progression, les institutions d'EFTP doivent privilégier le développement des compétences des migrants et des jeunes défavorisés, en prêtant une attention particulière aux filles et aux femmes, pour tenir la promesse de « ne laisser personne de côté » telle qu'elle ressort du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

254 Centres UNEVOC dans 166 pays⁴



4 Nombre total de Centres UNEVOC et de pays en juin 2020

2.3 Caractéristiques clés

Le processus d'élaboration de la troisième Stratégie a été guidé par trois questions essentielles.

Premièrement, allait-elle être en concordance avec la perception des besoins actuels et futurs de différents types d'institutions d'EFTP et avec le mandat général de l'UNESCO-UNEVOC ?

Deuxièmement, allait-elle parvenir à déclencher un changement en profondeur au niveau des institutions et par extension dans la communauté tout entière ?

Troisièmement, sa mise en œuvre allait-elle être réaliste eu égard aux ressources disponibles et à la capacité d'engagement des institutions d'EFTP ?

Dans la perspective de ces questions directrices, la troisième Stratégie à moyen terme va d'abord et surtout faciliter une transition de l'UNESCO-UNEVOC vers une approche plus inclusive, plus égalitaire entre les sexes et plus pratique de l'appui aux actions sur le terrain. L'assistance technique va être étendue, et des initiatives pilotes seront menées dans certains contextes spécifiques. Pour soutenir les activités de manière plus durable et cohérente, une approche programmatique sera appliquée pour développer et mettre en œuvre des ensembles d'activités connexes au cours des trois années à venir. En un effort pour mieux répondre aux intérêts spécifiques des groupes cibles, les programmes en question vont repérer et cerner un secteur donné, examinant les problèmes les plus pressants du secteur sur lesquels les interventions d'EFTP ont l'impact le plus important.

Pendant la phase de mise en œuvre, quatre principes seront appliqués : **partenariat, optimisation, priorisation et adaptation**. L'UNESCO-UNEVOC coopérera avec la communauté du développement et les partenaires mondiaux ainsi que les acteurs et les parties prenantes au niveau des régions et des pays. Un accent particulier sera mis sur le développement d'un nouveau dispositif de partenariat avec le secteur privé. En identifiant et en utilisant des ressources tant matérielles que techniques, l'UNESCO-UNEVOC va optimiser celles auxquelles il a déjà accès tout en continuant à rechercher de nouvelles sources de soutien. Et surtout, pour se préparer à d'éventuels bouleversements importants qui pourraient intervenir pendant la mise en œuvre de la troisième Stratégie à moyen terme, l'UNESCO-UNEVOC se conformera aux principes de la priorisation et de l'adaptation, discernant judicieusement les priorités à poursuivre et adoptant les modalités de mise en œuvre considérées comme les plus réalisables.

4 principes seront appliqués pendant la phase de mise en œuvre

adaptation
partenariat
priorisation
optimisation

2.4 Impact global visé

Axe 1	Le personnel de l'EFTP est mieux préparé à la numérisation	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 500 membres du personnel de l'EFTP visés
Axe 2	Les institutions d'EFTP entreprennent des actions concrètes pour combattre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> 450 parties prenantes de l'EFTP visées aux fins de sensibilisation 100 parties prenantes de l'EFTP de 50 institutions d'EFTP visées aux fins de renforcement de leurs capacités 30 institutions d'EFTP visées aux fins d'assistance technique pour la mise en œuvre
Axe 3	Les institutions d'EFTP répondent plus activement aux besoins spécifiques des migrants et des jeunes défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> Initiative pilote menée par 10 institutions d'EFTP dans 10 milieux communautaires différents, pouvant bénéficier à 200 apprenants
Axe 4	La synergie entre les entreprises internationales et la communauté du développement dans l'EFTP est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> 20 opportunités de coopération commerciale entre des entreprises internationales et la communauté du développement dans l'EFTP repérées dans différents contextes nationaux 2 rencontres de la plate-forme mondiale organisées chaque année
Axe 5	Les Centres UNEVOC sont mieux engagés et soutenus pour leurs actions	<ul style="list-style-type: none"> 70 responsables formés par trois Programmes mondiaux de l'UNEVOC pour le leadership en EFTP, s'ajoutant aux plus de 200 responsables de l'EFTP déjà formés dans le monde 30 Centres d'EFTP participant activement à 3 programmes régionaux d'apprentissage mutuel, et 10 d'entre eux aidés pour la mise en œuvre
Axe 6	Des informations de qualité sur les systèmes, les pratiques et les activités de l'EFTP sont diffusées au niveau mondial	<ul style="list-style-type: none"> Informations comparatives de qualité sur les systèmes d'EFTP de tous les États membres fournies à la communauté mondiale de l'EFTP 30 pratiques prometteuses et novatrices accessibles grâce à une base de données en ligne Synthèse des activités présentée dans 4 numéros par an de la Revue trimestrielle de l'UNEVOC
Projet spécial	Renforcer la réactivité, l'agilité et la résilience des institutions d'EFTP pour l'ère post-COVID-19	<ul style="list-style-type: none"> 10 institutions d'EFTP soutenues pour la réalisation de programmes de riposte post-COVID basés sur les besoins de formation locaux, avec pour bénéficiaires jusqu'à 600 apprenants 10 institutions d'EFTP soutenues dans la mise en œuvre de nouveaux services, avec un renforcement des capacités pour jusqu'à 100 dirigeants et enseignants de l'EFTP 100 parties prenantes institutionnelles actives dans l'apprentissage mutuel 10 pratiques prometteuses et novatrices compilées et diffusées auprès de la communauté mondiale de l'EFTP

Groupes cibles

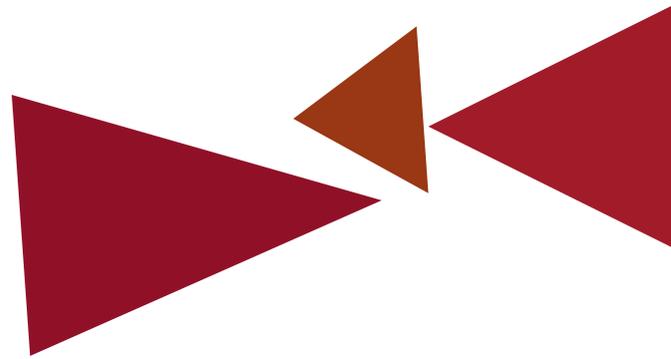
- Niveau mondial, avec priorité à l'Afrique et aux petits États insulaires en développement (PEID)
- Groupes défavorisés, avec l'accent sur les migrants et les jeunes
- Institutions d'EFTP prestataires de services
- Centres UNEVOC en priorité

2.5 Ressources budgétaires

La stratégie sera mise en œuvre au moyen des fonds fournis par le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et l'UNESCO. Des contributions d'autres donateurs seront mobilisées en tant que de besoin. Le montant de 4,8 millions de US\$ ou 4,4 millions d'euros⁵ est considéré comme nécessaire sur trois ans pour assurer le succès de la mise en œuvre de la stratégie.

⁵ Montant estimé en USD sur la base du taux de change actuel de juin 2020 1 USD = 0,906 EUR

3 Axes programmattiques



3.1 Soutien au personnel de l'EFTP pour un monde numérisé

Objectif : Renforcer la capacité du personnel de l'EFTP à gérer un monde numérisé

La numérisation a entraîné d'important changements des compétences requises pour le travail et la vie. Pour que les institutions d'EFTP conservent leur pertinence et leur attrait, il faut qu'elles identifient et introduisent des compétences et aptitudes numériques essentielles pour le monde du travail en pleine évolution, et qu'elles mettent mieux à profit les opportunités résultant de la numérisation, en particulier l'apprentissage à distance. La pandémie de COVID-19 a révélé les divergences entre les pays quant à leur état de préparation à l'apprentissage à distance et à leur capacité à gérer efficacement ce défi.

Le succès de la mise à profit des avantages et de la maîtrise des défis de la numérisation est largement tributaire des capacités numériques du personnel de l'EFTP – à savoir dirigeants, enseignants et formateurs. Toutefois, les enseignants et les formateurs n'ont souvent pas la capacité de se tenir au courant des dernières transformations numériques ni l'occasion de mettre à jour leurs compétences à dispenser un enseignement moderne et assisté par la technologie. De même, les dirigeants d'institutions d'EFTP sont sous le coup de l'absence de soutien pour la création d'environnements numériques favorables et l'aménagement d'institutions novatrices.

En présentant les enjeux numériques spécifiques auxquels les institutions d'EFTP sont confrontées et en s'appuyant sur les résultats correspondants de deux projets majeurs (BILT - Bridging Innovation and Learning in TVET, et i-hubs, Skills for Innovation Hubs), l'UNESCO-UNEVOC va aider le personnel de l'EFTP à se préparer à un monde du travail et de la formation soucieux de parité entre les sexes et numérisé.

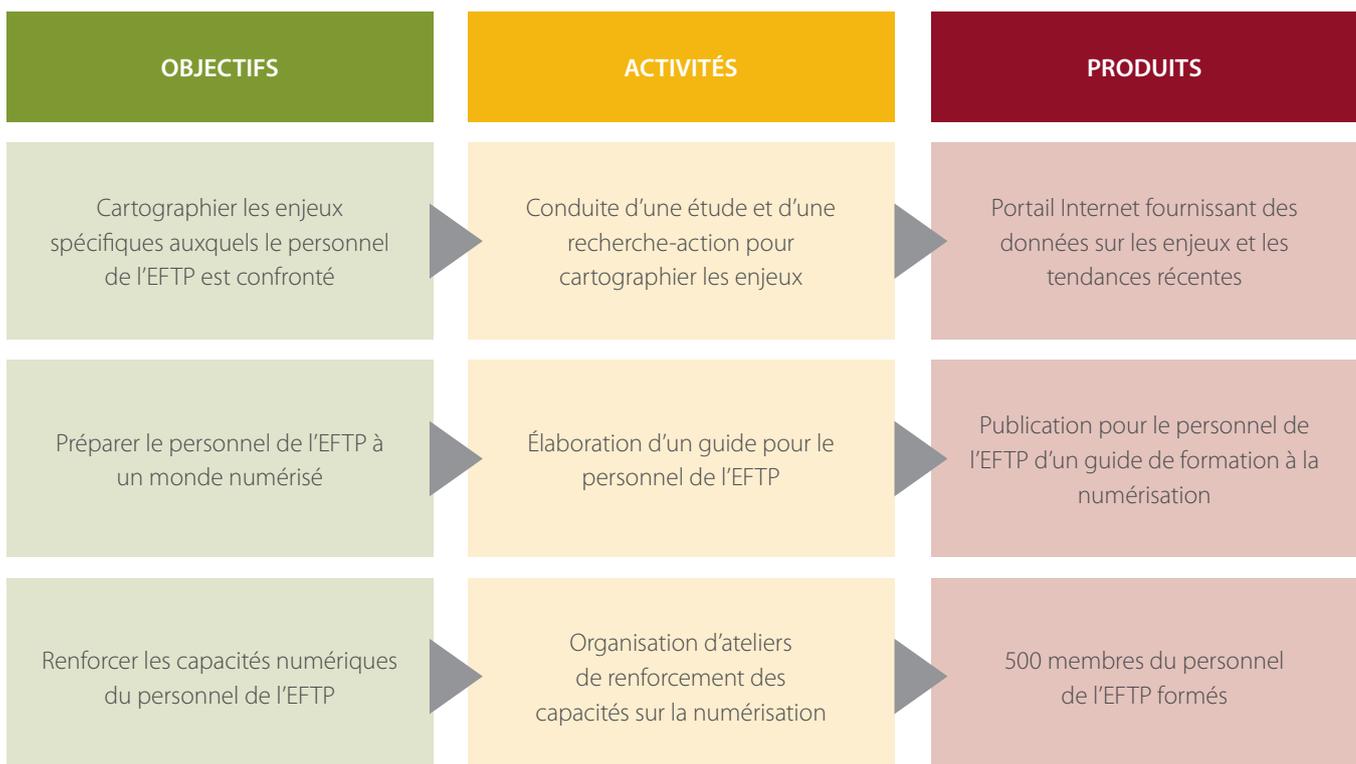
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



3.2 EFTP pour l'action climatique

Objectif : Intégrer les réponses au changement climatique dans l'EFTP

L'éducation de qualité et l'action climatique sont des objectifs cruciaux du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. La combinaison d'actions visant à la réalisation de ces objectifs n'encourage pas seulement l'éducation au développement durable, mais contribue aussi à la durabilité dans le secteur de l'emploi. La transition verte pourrait mener à la création de 24 millions d'emplois nouveaux si les politiques appropriées sont mises en œuvre (OIT, 2018). Toutefois, les institutions d'EFTP ne sont souvent pas à même de tirer activement parti du potentiel de cette transition ni formées de façon adéquate à collaborer avec le secteur de l'emploi pour structurer une réponse à long terme.

En raison du fréquent manque de cohérence des réponses des institutions d'EFTP au changement climatique, la collaboration avec les acteurs clés du secteur de l'emploi et les communautés reste limitée.

L'UNESCO-UNEVOC va soutenir les institutions d'EFTP dans le développement et la mise en œuvre de stratégies vertes de transformation de leur environnement d'apprentissage et de formation pour s'acquitter de leur tâche de qualification des apprenants, de perfectionnement des professionnels dans les secteurs d'emplois verts, et de recyclage des personnes affectées par les pertes d'emploi dues à la transition. En mobilisant les institutions d'EFTP pour qu'elles mènent des actions de sensibilisation et adoptent des pratiques d'écologisation de l'EFTP, comme l'indique le Guide pratique de l'écologisation de l'EFTP, l'UNESCO-UNEVOC mettra les responsables et les éducateurs à même de concevoir des stratégies institutionnelles vertes et climatiques efficaces. Par conséquent, cet axe programmatique contribuera à une participation accélérée du secteur de l'EFTP à la mise en œuvre de la Feuille de route de l'UNESCO pour l'éducation en vue du développement durable pour 2030.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



3.3 Un EFTP inclusif pour les migrants et les jeunes défavorisés

Objectif : Étendre les voies d'accès aux compétences pour les migrants et les jeunes défavorisés

L'EFTP, avec son accent sur le développement de compétences professionnelles pour le monde du travail, est souvent considéré comme un vecteur d'amélioration des perspectives des migrants et des jeunes défavorisés sur le marché du travail. Toutefois, les migrants et les jeunes défavorisés, et notamment les filles, continuent de se heurter à des obstacles de taille en matière d'accès à une formation professionnelle de qualité dispensée par des institutions formelles d'EFTP.

Dans le monde entier, la migration s'intensifie en raison de l'amplification des conflits, des catastrophes naturelles et des difficultés économiques – en 2019, le nombre de migrants internationaux a atteint 272 millions (OIM, 2020). Face à l'augmentation de la demande, les institutions d'EFTP se trouvent souvent mal préparées à fournir aux migrants et aux jeunes défavorisés des voies suffisantes de transition vers l'éducation, la formation ou l'emploi.

Les institutions et enseignants d'EFTP peuvent être empêchés par le manque de connaissances pratiques et d'expérience de répondre aux besoins spécifiques des migrants et des jeunes défavorisés dans les environnements d'apprentissage traditionnels. Au titre des efforts d'adaptation des institutions d'EFTP pour remédier à cette carence, les nécessaires interventions pratiques consistent notamment à former les enseignants, à adapter les curricula et à faciliter l'acquisition d'une expérience locale du travail pour assurer une transition harmonieuse vers le monde du travail.

Pour élargir l'inclusivité des institutions d'EFTP, l'UNESCO-UNEVOC cherchera à établir des partenariats avec des organisations locales, la communauté du développement dans l'EFTP au niveau des pays et les prestataires non formels d'EFTP. Il va également identifier et faciliter des projets intersectoriels visant à améliorer l'accessibilité à la formation à des compétences pour les migrants et les jeunes défavorisés. Sur la base du travail thématique déjà mené auparavant dans le domaine de l'entrepreneuriat, l'UNESCO-UNEVOC mettra particulièrement l'accent sur le développement de compétences entrepreneuriales et financières pour améliorer encore l'employabilité.

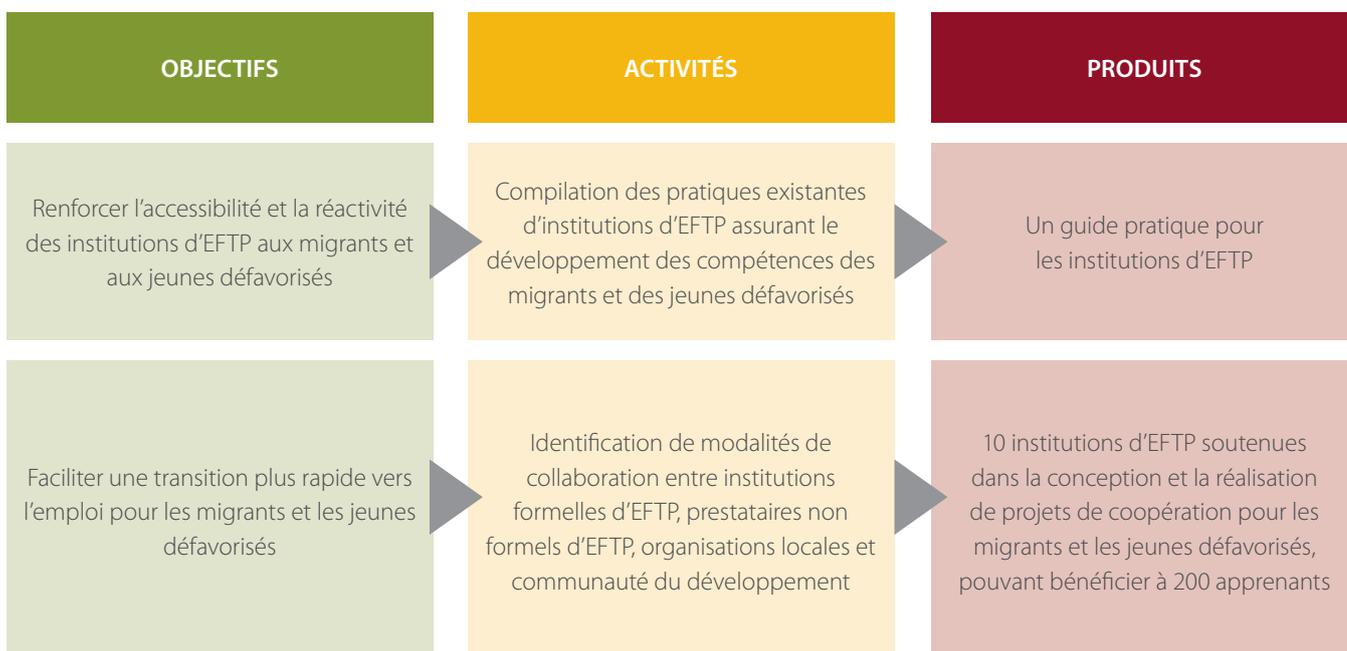
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



3.4 Participation du secteur privé

Objectif : Mettre en synergie les investissements du secteur privé dans l'EFTP

L'adaptation de programmes d'EFTP existants pour répondre à la demande des entreprises constitue une priorité absolue à un moment où le monde du travail et de la formation se prépare aux ajustements de l'ère post-COVID-19. Les entreprises internationales ont un rôle stratégique à jouer pour impulser l'innovation et dispenser l'EFTP, notamment dans les secteurs prioritaires où la numérisation et l'automatisation progressent rapidement. Ces entreprises procèdent déjà aux nécessaires adaptations de leurs stratégies et de leurs pratiques de formation, tout en préparant leur personnel actuel et futur à acquérir les compétences requises pour les emplois émergents. Au niveau des pays, la communauté du développement recentre ses programmes et ses investissements pour promouvoir l'emploi et l'EFTP de qualité par des projets stratégiques de coopération.

L'UNESCO-UNEVOC reconnaît qu'il est important d'encourager la discussion et les contacts avec les entreprises mondiales pour faire en sorte que l'EFTP s'oriente sur la demande. Alors qu'elles sont des acteurs clés, les entreprises mondiales ne sont pas des partenaires bien visibles de la communauté du développement. Les deux parties s'emploient à améliorer la qualité de la formation et leurs investissements représentent des enjeux cruciaux, mais elles n'ont guère de points de rencontre et d'élaboration de stratégies pour maximiser l'impact de leurs investissements respectifs dans l'EFTP.

L'UNESCO-UNEVOC propose d'établir une plate-forme de dialogue et de synchronisation entre les entreprises mondiales et la communauté du développement dans l'EFTP. Grâce à cette plate-forme, les deux parties auront la possibilité de se préparer ensemble à l'avenir du travail et de l'EFTP et d'instaurer une synergie entre leurs investissements respectifs au niveau des pays. Pour obtenir un impact maximum, l'UNESCO-UNEVOC donnera la priorité aux secteurs les plus susceptibles d'être ébranlés par les processus de numérisation, d'automatisation et d'écologisation.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



3.5 Réseau UNEVOC

Objectif : Promouvoir la collaboration en réseau et l'apprentissage mutuel parmi les institutions d'EFTP

Depuis son lancement en 1993, le Réseau UNEVOC est un moteur clé de l'apprentissage mutuel et du renforcement des capacités. Avec plus de 250 Centres UNEVOC dans 166 États membres de l'UNESCO, il présente une diversité et une ampleur qui garantissent des possibilités inégalées d'apprentissage et d'échange entre les Centres UNEVOC. S'appuyant sur le succès des efforts déjà menés pour augmenter la pertinence et l'efficacité du Réseau UNEVOC, l'UNESCO-UNEVOC mettra pour le développement futur sur deux axes de travail : l'un ayant pour but d'améliorer la gestion et la gouvernance du Réseau UNEVOC, l'autre visant à aider les Centres UNEVOC pour la mise en œuvre d'actions concrètes et le renforcement des capacités.

Un facteur clé de l'amélioration globale de la collaboration entre les Centres UNEVOC est le Programme de l'UNEVOC pour le leadership en EFTP. Depuis 2016, le programme a formé plus de 200 responsables de l'EFTP à devenir des agents efficaces du changement.

Au cours de la période couverte par la troisième Stratégie à moyen terme, l'UNESCO-UNEVOC étendra la portée de son Programme mondial pour le leadership en EFTP en proposant des modules de formation mixtes tout en adaptant son programme régional pour le centrer sur le renforcement des capacités parmi les cadres de niveau intermédiaire de l'EFTP. En dispensant des programmes plus flexibles et interactifs avec pour éléments additionnels un soutien de suivi et une assistance technique au niveau de l'institution, l'UNESCO-UNEVOC fera en sorte que le Réseau UNEVOC reste dynamique et à l'écoute des besoins de tous les Centres UNEVOC.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



OBJECTIFS	ACTIVITÉS	PRODUITS
Améliorer le cadre de gouvernance du Réseau UNEVOC	Consultations avec les Centres UNEVOC et les partenaires au sujet de la révision du Manuel de procédures opérationnelles du Réseau UNEVOC	Publication d'un Manuel de procédures opérationnelles du Réseau UNEVOC révisé et actualisé
Élaborer une stratégie pour le développement futur du Réseau UNEVOC	Rédaction de recommandations pour une croissance stratégique du Réseau UNEVOC	Stratégie de développement du Réseau mise au point
Former une masse critique de responsables de l'EFTP	Organisation de Programmes mondiaux de l'UNEVOC pour le leadership en EFTP	1 Programme mondial de l'UNEVOC pour le leadership en EFTP organisé par an, et au total 70 nouveaux responsables de l'EFTP formés
Renforcer les capacités des cadres de niveau intermédiaire de l'EFTP dans le Réseau UNEVOC	Organisation d'ateliers pour les Centres UNEVOC des cinq régions Fourniture d'une assistance technique de suivi pour un certain nombre de Centres UNEVOC	1 atelier régional d'apprentissage mutuel organisé par an, avec la participation d'un total de 30 Centres UNEVOC 10 Centres UNEVOC ayant reçu une assistance technique pour la mise en œuvre d'un plan d'action concret

3.6 Gestion des connaissances

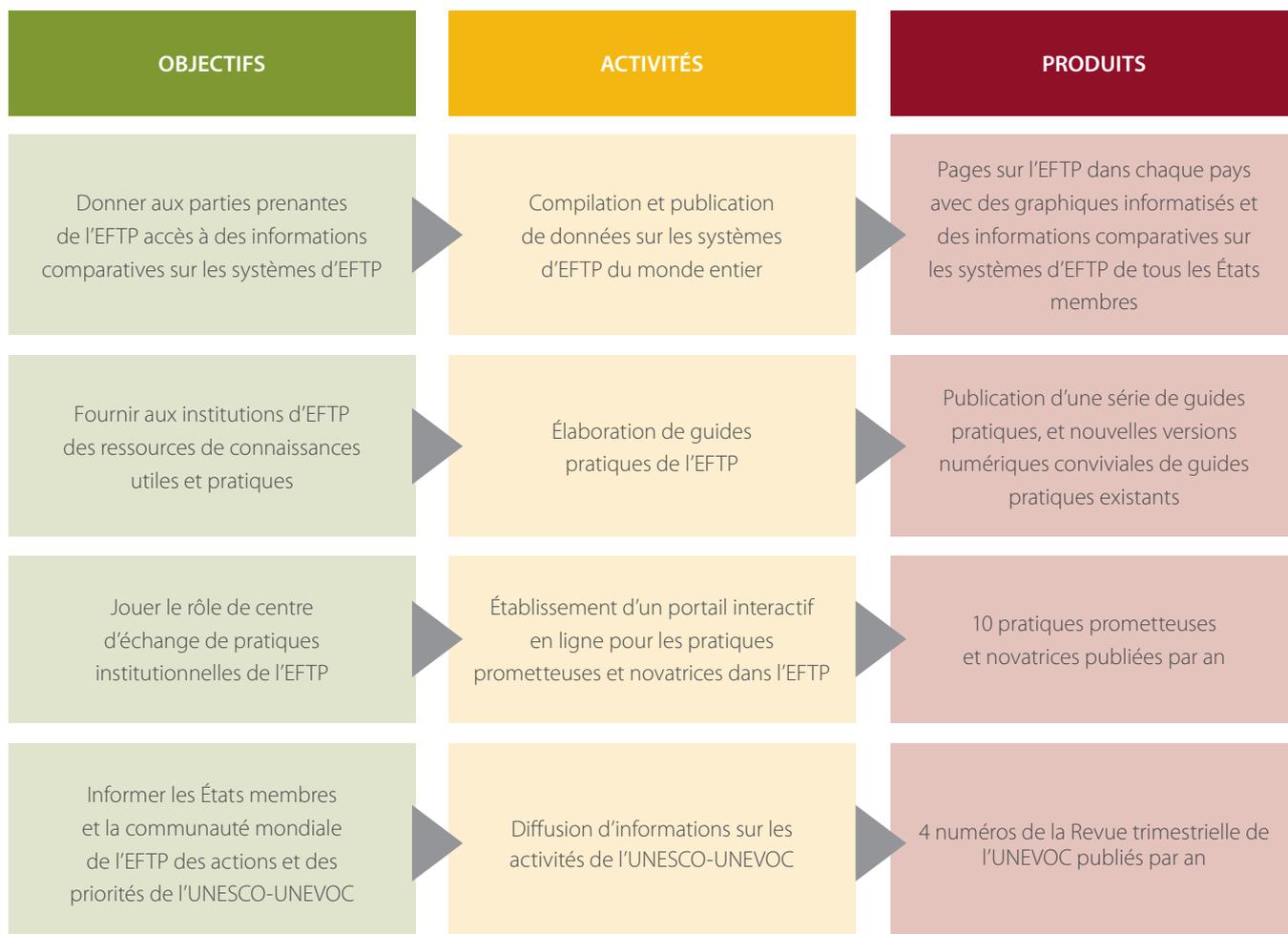
Objectif : Faire avancer l'EFTP par l'échange de connaissances

L'UNESCO-UNEVOC joue le rôle de centre d'échange de données comparatives, d'initiatives novatrices et de ressources pratiques émanant du secteur de l'EFTP. Conscient de la pertinence et de l'utilité des connaissances générées au titre de l'ensemble des six axes programmatiques décrits dans cette stratégie, l'UNESCO-UNEVOC s'attachera à rationaliser sa production de publications et à mieux intégrer dans ses ressources de connaissances les riches contenus issus de ses engagements thématiques.

La pandémie de COVID-19 a sensiblement fait augmenter la demande de données et d'informations permettant de prendre des mesures rapides et résolues. Pour mieux répondre à l'évolution des demandes, les nouveaux outils de connaissances seront nettement plus succincts, plus ciblés, et pourront véhiculer un message clair et concis. En publiant une série de guides pratiques basés sur des axes programmatiques clés et en diffusant des pratiques prometteuses et novatrices d'EFTP centrées sur la réalisation, l'UNESCO-UNEVOC fera une priorité de la fourniture aux institutions d'EFTP des connaissances pragmatiques requises pour mener des initiatives adaptées et novatrices.

Constatant la transition mondiale vers les contenus numériques et conscient qu'il s'agit là d'un mécanisme efficace de promotion à plus grande échelle de l'échange de connaissances, l'UNESCO-UNEVOC offrira des ressources en lignes améliorées et élargies, avec notamment mais pas uniquement : une extension des bases de données sur l'EFTP disponibles sur son site web, la promotion du partage en ligne des connaissances par des campagnes ciblées sur les médias sociaux, la mise au point d'un TVeT Forum plus convivial et plus attirant, et toute une gamme de conférences virtuelles interactives en rapport avec la demande émanant des utilisateurs.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



4 Projet spécial de riposte au COVID-19



4.1 Renforcer la réactivité, l'agilité et la résilience des institutions d'EFTP pour l'ère post-COVID-19

Objectif : Atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 pose un défi considérable à l'économie mondiale. On estime que 1,25 milliard de travailleurs seront affectés par les pertes d'emplois, les déplacements d'effectifs et la réduction des heures de travail (OIT, 2020). Outre les problèmes affectant l'économie et la santé publique, la pandémie a également porté un grave coup au secteur de l'éducation.

La contribution que les institutions d'EFTP peuvent apporter au rétablissement post-COVID-19 est triple. Premièrement, elles peuvent aider à dispenser une formation à court terme pour satisfaire la demande pressante de travailleurs qualifiés dans certains secteurs gravement atteints. Deuxièmement, les institutions d'EFTP bien placées peuvent évaluer l'impact de la pandémie sur les demandes de compétences sur le marché du travail et procéder aux ajustements systémiques requis pour dispenser des programmes de recyclage et de perfectionnement.

Troisièmement, elles peuvent saisir l'occasion pour faire en sorte d'être mieux préparées aux crises et perturbations futures.

Ce projet spécial est conçu pour aider à atténuer les effets immédiats, à moyen et à long terme de la crise mondiale en fournissant aux institutions d'EFTP du monde entier, et en particulier des pays en développement, des possibilités d'assumer les trois fonctions susvisées dans l'ère post-COVID-19.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

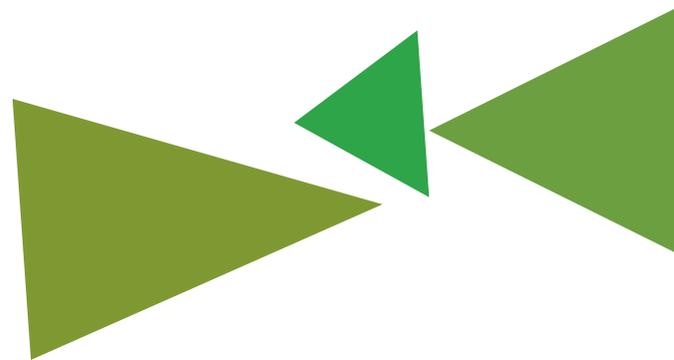


8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



OBJECTIFS	ACTIVITÉS	PRODUITS
Dispenser une formation à court terme à des travailleurs pour répondre aux besoins pressants dans l'ère post-COVID-19	Cartographie de la formation locale immédiate et mobilisation des institutions d'EFTP en mesure de dispenser une formation à court terme	10 institutions d'EFTP soutenues pour la réalisation de programmes de riposte post-COVID basés sur les besoins de formation locaux, avec pour bénéficiaires jusqu'à 600 apprenants
Renforcer la capacité des institutions d'EFTP à assurer recyclage, perfectionnement et orientation professionnelle pour l'ère post-COVID-19	Mise en place, au niveau local et en mode numérique, de programmes de renforcement des capacités pour améliorer les services des institutions	10 institutions d'EFTP soutenues dans la mise en œuvre de nouveaux services, avec un renforcement des capacités pour jusqu'à 100 dirigeants et enseignants de l'EFTP
Soutenir le développement de la réactivité, de l'agilité et de la résilience aux crises des institutions d'EFTP	Mise en œuvre pour les institutions de programmes régionaux d'apprentissage mutuel centrés sur la gestion des crises et les solutions numériques	Jusqu'à 100 parties prenantes institutionnelles actives dans l'apprentissage mutuel
Synthétiser les enseignements tirés de l'expérience du COVID-19	Compilation de pratiques prometteuses et novatrices dans chacun des domaines susvisés	10 pratiques prometteuses et novatrices compilées et diffusées auprès de la communauté mondiale de l'EFTP

5 Suivi et évaluation



5.1 Suivi des progrès et établissements de rapports

La Stratégie à moyen terme adoptera les directives de l'UNESCO sur la gestion axée sur les résultats (GAR), assurant pour chaque axe de travail l'identification et le suivi des indicateurs de performance. Au niveau de la mise en œuvre, l'UNESCO-UNEVOC recourra à une approche participative pour garantir une gestion efficace et une exécution efficace. Les résultats prédéfinis de la stratégie seront contrôlés et vérifiés par un suivi des produits réalisés au titre de chacune des interventions des activités et par une analyse des impacts des activités tels qu'ils sont décrits dans la chaîne de résultats.

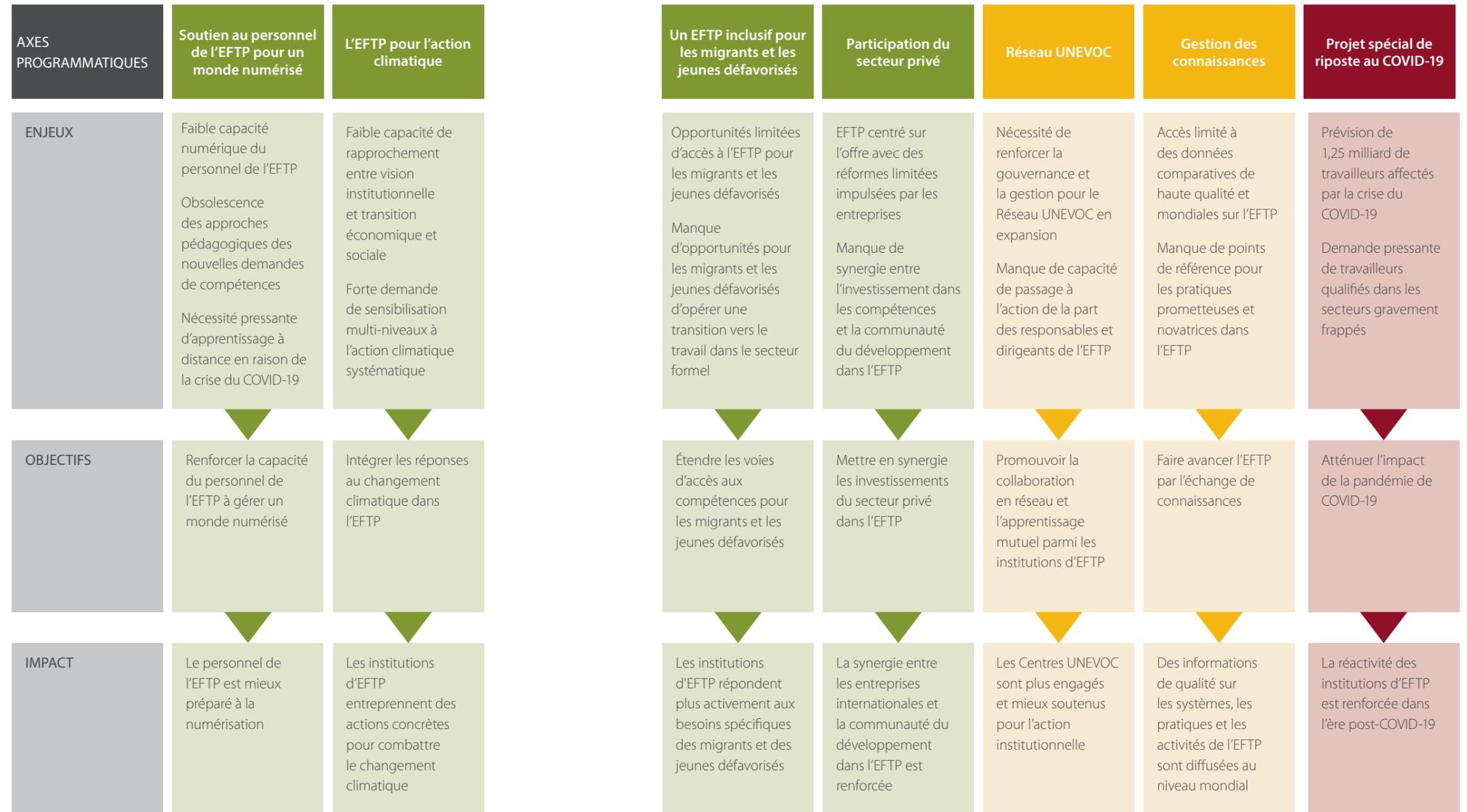
Pendant la mise en œuvre des activités définies dans la Stratégie à moyen terme, l'UNESCO-UNEVOC déterminera et appliquera toutes mesures correctrices requises pour gérer les circonstances imprévues et autres risques externes ou internes.

Des rapports sur le progrès global de la mise en œuvre de la stratégie et sur les résultats obtenus seront régulièrement établis en utilisant les outils de l'UNESCO pour le suivi et les rapports. En outre, des rapports aux donateurs seront régulièrement rédigés pour permettre de suivre efficacement le progrès de la mise en œuvre par l'UNESCO-UNEVOC et les résultats obtenus à la fin de chaque année.

Les rapports indiqueront les progrès quantitatifs et qualitatifs réalisés dans les différents axes programmatiques retenus par la stratégie. Des mises à jour correspondantes sur l'utilisation du budget seront fournies aux donateurs à la fin de chaque année, ou au début de l'année de mise en œuvre suivante, conformément aux pratiques de gestion financière de l'UNESCO. Un rapport financier final sera rédigé par l'UNESCO à l'issue de la mise en œuvre de la stratégie.

Une évaluation externe de l'efficacité, de l'efficacité, de la pertinence et de l'impact des activités réalisées sera organisée avant la fin de l'année finale de mise en œuvre en 2023.

5.2 Chaîne de résultats



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



